

## Notes de la séance chs-ct du jeudi 5 novembre 2020

- ✓ Elections du nouveau secrétaire du CHS- CT : Thibault Romé (cgt) et de l'adjointe au secrétaire : Mina El Mettassy (cfdt)
- ✓ **Elue au personnel** : présidente de la séance
  - Définir le plan de continuité de service en :
    - Protégeant la santé des agents tout en continuant les services
    - Répondre aux consignes du gouvernement selon le dernier décret et poursuivre les services surtout auprès du public le plus touché.
    - Plusieurs mises en place :
      - Cellules de crise avec le cabinet une fois par semaine
      - Dialogue social avec les syndicats une fois par semaine
      - Séance de chs ct pour valider ce qui a été mis en place
- ✓ **Séverine Rommé DGS**
  - Période singulière où on se cale aux consignes du préfet – décret du 29/10/2020. Décalage entre période rouge et celle-ci du confinement  
Donc mettre en place des mesures adaptées souples qui permettent d'assurer à chacun de continuer ses missions dans le respect de la santé des agents.
    - Télétravail 5 jours/semaine. Il ne faut pas penser que les conditions sont idéales pour télétravailler.
    - Au quadrium : pédagogie pour le télétravail car certains agents y sont réticents donc pas faciles à appliquer du fait de leur expérience du 1<sup>er</sup> confinement.
    - Dans dernière note de service : rester joignable pendant le télétravail.
    - Gros effort d'équipement avec 100 commandes de PC
    - Respect des gestes barrières pendant le temps du déjeuner
    - Volonté de partage entre les syndicats et le président d'Est ensemble
    - Les élus communautaires veulent partager leurs idées et bonnes pratiques dans l'ensemble des villes
- ✓ **Employeur : François Guimbretière (service DG)**
  - Cinémas fermés au public mais maintien des activités de programmation + missions télétravaillables ;
  - Bibliothèques fermées mais mettre en place des actions hors les murs ;
  - Conservatoires fermés suivi pédagogique à distance sauf pour les élèves CHA, cycle 3 et CPES dérogation qui permet les cours en présence + soutiens aux artistes professionnels locaux avec mise à disposition des auditoriums ;
  - Piscines : seul changement pas de mineur en club ;
  - PAD : service à distance par téléphone ;
  - MDE : 1 accueil 3j/5 en présentiel avec possibilité de rdv individuel, les autres jours travail hors public avec accueil téléphonique ;
  - MJD Pantin : permanence du tribunal de grande instance ;
  - Parcs et déchetteries ouverts au public car essentiels aux territoires.
- ✓ **syndicat** : Interrogations sur le protocole et sur la courbe évolutive dans notre collectivité des cas contacts et covid
- ✓ **réponse dr Lasne médecin du travail** :

- les éléments comparatifs même si ils sont importants ne sont pas la priorité actuelle qui est celle de la prise en charge et de son adaptation très rapide
- en présentiel de :
  - fin aout 2020 au 20/09 : 5 suspicions cas contact/sem
  - du 13 octobre 2020 au 30 octobre 2020 : 90 appels cas contact ou covid
  - fin aout à fin octobre : 10 cas covid/jour
- Situation d'extrême danger
- Définition qu'est-ce qu'un cas contact ? quelqu'un avec qui on a une conversation pendant plus ¼ d'heure sans masque. Ce n'est pas quelqu'un que l'on croise.
 

Le cas contact influe pendant quelques jours dans son environnement puis peut déclencher au bout de 10 jours des cas de covid. Il devient multi-cibles par différents canaux. Difficile alors de tracer.

Le cas contact est une évaluation médicale ou para-médicale, pas d'auto-évaluation possible.
- Différence avec un cas index : supposer cas contact à qui l'évaluateur médical (le docteur) demande le calendrier précis de ses rencontres, moment de repas avec d'autres et conviviaux.
- Le paysage à muté car le nombre de contamination est exponentiel.
- Aucun agent d'Est Ensemble n'est hospitalisé
- Pendant la maladie du covid 19 : fièvre, difficultés respiratoires, vertiges, céphalées et grande fatigabilité peuvent se poursuivre pendant plus d'une semaine d'arrêt maladie donc être vigilants au temps du congé maladie adaptés aux suites. Chacun peut repérer qu'il a besoin d'un prolongement de congé maladie.
- Certains agents ont été contaminés 2 fois car aucune immunité n'est avérée. Il faut donc le dire aux agents.
- Il ne faut pas reprendre trop vite car on s'expose à nouveau
- Il peut y avoir des signes neurologiques tels que des céphalées importantes car le covid a aussi un appétit pour le système neurologique.
- Retard du suivi car la priorité est aux personnes atteintes pour expliquer la marche à suivre, l'environnement familial et les collègues.
- Le dr essaiera de fournir des analyses
- Cpam : appelle 1 agent/10 une fois sans information sur le délai de reprise
- Je dois informer l'ARS de toute situation de cluster au travail. Définition :
  - 3 agents contaminés au sein d'un même service. Il y a eu un cluster (6 cas) au Quadrium : association hébergée géré par un autre médecin du travail – dysfonctionnement sinon pas d'autre cluster à Est Ensemble.
  - Dans les conservatoires gros travail de fond – ARS prévenue
    - La situation actuelle entraine que tout est à revoir
    - Pour Tous les gens qui ont de grandes fragilités de santé, le décret du 5 mai 2020 est applicable, soit en télétravail, soit en ASA santé. Les éloigner car risque de mort donc pas d'exposition du tout. A partager au plus vite avec le DRH.
- ✓ **Nadège Abomagoli (élue conseil communautaire)**
- ✓ : questions décret 5 mai 2020 est il étendu aux ASA contractuels

- ✓ **Réponse Sandrine Maupoil (RH)** : En attente de décret pour fonctionnaires
- ✓ **Thibault Romé** : demande précaution renforcée + meilleure information du protocole
- ✓ **Réponse Sandrine Maupoil (RH)** :
  - Améliorer le process en accompagnant le médecin du travail avec la désignation d'une personne covid 19 pour fluidifier, Elodie Droux.
  - Améliorer la communication : plus adaptée à la forme et fond : flyer, fil rouge avec fiche de paie. Rendre plus pragmatique la communication
- ✓ **Thibault Romé** : dysfonctionnement au sein des équipes du fait du manque d'information aux managers avec interprétation et difficultés à se positionner
- ✓ **Réponse de Séverine Rommé** : pas d'interprétation sinon les faire remonter mais il peu y avoir des hésitations avec demandes de précisions
- ✓ **Isabelle Alvarez** : mutation du covid ?
- ✓ **Réponse dr Lasnes** ; on ne sait pas
- ✓ **Bruno camhaji** : situation plus grave donc demande de remise à plat du Protocole
- ✓ **Réponse Elue du personnel** : prudence sur remise à plat totale car il y a des consignes qui marchent mais il faut certainement le réinterroger, l'adapter.
- ✓ **Séverine Rommé** ; PCA donne un cadre à adapter selon les échanges avec les organisations syndicales qui ont lieu toutes les semaines.
- ✓ **Mylène Carbonnier** : les syndicats n'ont pas eu la diffusion du dernier PCA. Nous le demandons.
- ✓ **Réponse Sandrine Maupoil** : Il y a eu une erreur effectivement, le PCA n'a pas été adressé au CHS CT, ni la note aux managers

Juste un rappel des grandes lignes

- ✓ **Thibault Romé** : demande d'adapter le présentiel selon l'activité car danger de covid
- ✓ **Réponse de Séverine Rommé** ; on apprend en marchant – faut être présent au dialogue social. Les conditions de travail évoluent. Il faut un vrai travail d'information et d'échanges.
- ✓ **Mohamed Bennour** :
  - voir 1 personne supplémentaire pour dr Lasne qui informa sur les cas contact.
  - Revoir les agents en présentiel
- ✓ **Réponse dr Lasne** :
  - 2 mesures pour fluidifier DRH :
    - ne pas déléguer les évaluations médicales mais informer
    - Est Ensemble a demandé un jour de temps médical supplémentaire CIG qui démarrera en novembre
  - Les directions n'ont pas évalué le nombre d'agents nécessaires selon les missions Effectivement il y a des agents sur leurs lieux de travail alors qu'ils n'ont rien à y faire
  - le PCa est un cadre général – évaluer par équipement de façon pragmatique et opérationnelle le travail en présentiel donc à affiner pour comment continuer les services publics en lien avec la politique.
- ✓ **Thibault Romé** : insiste sur principes de précaution.
- ✓ **Elue personnel** :
  - travail collaboratif avec terrain, CHS ct , manager, DRH et DG
  - Répondre à cette épidémie avec propositions pour la santé des agents : travail qui démarre
  - On se pose les mêmes questions / protection des agents, usagers
  - Sur les équipements, l'idée n'est pas d'envoyer les gens au travail sans travail, mais de continuer le service. Exemple dans la Culture le travail est en cours, on réfléchit à

comment travailler sur la culture hors les murs. Mais le fil conducteur c'est la continuité de service, c'est un territoire qui en a besoin.

- ✓ **Nicolas** : qu'est qu'on fait dans les piscines ? avec changement de planning alors que peu de travail.

**bruno camhaji** :

- Décalage entre terrain et proposition d'un territoire également très touché par le covid
- note d'information culture : demande de hors les murs dans les ehpad, hôpitaux, est ce adapté à la situation sanitaire ?

- ✓ **réponse Elue personnel** :

- vigilance de protéger les agents + territoire 93 effectivement très touché par conditions de logement ...
- Dialogue social pour réfléchir ensemble pour être efficace et bien travailler ensemble

- ✓ **mylène carbonnier** : demande d'un nouveau PCA , quand sera la prochaine séance CHS Ct et demande de protocole par équipement ?

- ✓ **réponse sandrine Maupoil** : développement des activités hors les murs avec mise en place d'un travail combiné avec le médecin du travail

- ✓ **patricia allement** : souligne le manque de cohérence de demande à des agents de se rendre dans les ehpad fermés au public, dans les hôpitaux en gestion tendue, sur les esplanades/dérogations de sortie. Confinement veut dire rester chez soi.

- ✓ **réponse Elue personnel** : Je ne sais pas si c'était clair mais la note d'information de la culture reçue hier, retraçait un processus de réflexion en cours. Ce sont des propositions. La note de la culture donne un sens de travail, une orientation. On a besoin de vous et de vos propositions.

- ✓ **bruno camhaji** : il y a un décalage entre les principes généraux et la réalité des équipements

- ✓ **réponse S Sehouane** : nous sommes vigilants sur la santé des agents. Je tiens à vous assurer de cette préoccupation. Ce travail sera mis en œuvre quotidiennement et avec les organisations syndicales pour travailler ensemble. Il n'y a pas d'interprétation possible sur des consignes, mais des hésitations et dans ce cas on s'adresse aux RH. Notre souci est de préserver la santé des agents. Il faut que l'on réponde au service public lorsque c'est possible.

- ✓ **AS CIG** :

- Les agents sont plus formés que lors de la 1<sup>ère</sup> crise
- Organisation de d'entretien téléphonique avec AS

- ✓ **bruno camhaji** : qu'est que le « suivi pédagogique » pour les professeurs ? Si c'est du télétravail ont-ils les mêmes droits ?

- ✓ **réponse sandrine Maupoil** :

- Télétravail ponctuel pour tous les télétravailleurs
- Le travail sur ce sujet a démarré il faut le continuer, il y a un formulaire télétravail : assurance habitation, conformité électrique. On ne demandera pas ces deux éléments dans un premier temps.
- à voir pour allocation après un bilan ?

télétravail forme subie actuellement donc pas besoin de l'assurance, ni d'attestation électrique qui est obligatoire sinon.

- Dotation de matériels informatiques dans les conservatoires

- ✓ **Adrien Brun directeur culture** :

3 situations possibles :

le présentiel dans les conservatoires les élèves cham, cpes et cycle 3

à distance :

soit au conservatoire avec du matériel mis à disposition

chez soi si les enseignants ont du matériel chez eux

Les enseignants sont en télétravail mais dans le format de la crise sanitaire.

- ✓ **sandrine Maupoil** : formulaire allégée pour le télétravail on s'adapttera . A ce jour pas d'accès à la restauration. Pour le matériel on a acheté 100 ordinateurs. Il faut que l'on soit raisonnable dans un cadre particulier.
- ✓ **mohamed** :
  - rappeler aux managers la charte du télétravail afin qu'il n'y est pas d'abus
  - isolement des agents en télétravail avec situation anxiogène
- ✓ **réponse sandrine Maupoil** :
  - rôle du manager est d'accompagner le travail en distanciel des agents : travailler sur leurs pratiques
  - mise en place d'un numéro de téléphone
  - rappel de l'accompagnement par un psychologue
- ✓ **françois Guimbretière** :
  - kit envoyé aux agents en télétravail + sur teams (ressources )
  - site pour mieux télétravailler
- ✓ **bruno camhaji** : le télétravail est forcé pendant le crise covid
- ✓ **réponse sandrine Maupoil** : évaluation à la fin du covid
- ✓ **yannig geoffroy** : pas de masque pour les travailleurs des entreprises extérieures tels que ceux à la bibliothèque Desnos de Montreuil. Quels sont les obligations d'Est Ensemble pour ces travailleurs ?
- ✓ **réponse sandrine Maupoil** : port du masque obligatoire pour ces entreprises
- ✓ **réponse dr Lasne** :
  - reconnaît qu'il y a eu un gros problème avec les déménageurs. Il y aurait fallu organiser le déménagement autrement.
  - Problème de santé de certains agents (lombalgies) donc sièges transportés au domicile
- ✓ **réponse sandrine Maupoil** : aménagement de poste au domicile. Consciente de cette demande.
- ✓ **Patricia Inglebrecht** :
  - opérationnel pour livrer les sièges
  - autorise déplacement des écrans du bureau au domicile.